

**La Ville de Bayonne recrute par voie statutaire
(mutation, détachement ou liste d'aptitude)**

au sein de la Direction du cadre de vie au service des espaces verts

Un·e responsable du pôle espaces verts urbains

(Cadres d'emplois des techniciens et agents de maîtrise territoriaux)

1) Mission générale du poste :

En qualité de responsable, il/elle assure la coordination entre les équipes rive gauche, rive droite et centre-ville, chargées de l'entretien des espaces verts urbains. A ce titre, il/elle assure l'encadrement de trois chefs d'équipe et le suivi de travaux externalisés.

2) Activités principales du poste :

- Animer, piloter et évaluer l'(les) équipe(s) placée(s) sous sa responsabilité : pilotage et coordination de 25 agents répartis en 3 équipes avec l'encadrement des 3 chefs d'équipes ;
- Planifier, coordonner et vérifier la réalisation des chantiers et des travaux effectués en régie ou par les entreprises ;
- Réaliser la surveillance et la coordination des travaux ;
- Renseigner et conseiller les agents, les services internes et les usagers dans leurs démarches ;
- Garantir la sécurité des collègues sur le chantier et veiller à la bonne utilisation de l'outillage dans l'exercice de leur intervention : veille constante avec les chefs d'équipes ;
- Réaliser la commande des fournitures, des produits et du matériel (location) ;
- Rendre compte de l'activité à son supérieur hiérarchique ;
- Participer à la mise en place d'un système d'échange et assurer la communication et le partage d'informations entre et au sein des services ou des pôles : participation aux réunions de service, partage d'information entre chefs de pôles, chefs d'équipes, bureau d'études et chef de service.

Activités secondaires du poste :

- Assurer l'entretien et/ou la réfection (débroussailler, tondre, arroser, traiter...) des espaces verts au moyen d'outils et d'engins adaptés : ou des espaces verts publics, espaces naturels, massifs fleuris, terrains de sports engazonnés, surfaces sportives non engazonnées et leurs abords ;

- Assurer et/ou participer à la conception, la réalisation, au suivi et l'évaluation des projets, des études, des programmes d'action ou des contenus de médiation en lien avec son champ d'intervention : participation aux projets du bureau d'études dans le cadre de la future maintenance ;
- Assurer et/ou participer à la gestion budgétaire du service (élaboration, saisie, suivi et exécution du budget) : participation en transmettant les besoins du pôle au chef de service ;
- Assurer la réception des travaux et des chantiers réalisés par les entreprises extérieures : participation à la réception des travaux conduits par le bureau d'études ;
- Planifier l'organisation et la distribution du travail de l'équipe en fonction des urgences, des compétences de chacun et des effectifs : en cas d'absence du chef d'équipe.

3) Compétences requises :

Connaissances théoriques, générales, procédurales ou spécialisées (savoirs) :

A maîtriser pour intervenir en autonomie :

- Connaissance des méthodes, principes et outils de management : outils de management, connaissances des principes et techniques d'organisation du travail d'une équipe organisation ;
- Connaissance des procédures et de la réglementation relatives à son ou ses domaines d'activité : DT/DICT, connaissance des règles de sécurisation des zones de chantier et des modalités d'intervention ;
- Connaissance des techniques et des pratiques professionnelles liées à son domaine d'activité : assez bonnes connaissances générales des métiers de l'espace vert urbain (élagage, taille d'arbustes, gestion des pelouses, plantations...) ;
- Connaissance des conditions d'utilisation et de fonctionnement des matériels et équipements en lien avec son champ d'intervention ;
- Connaissance des outils de bureautique, de communication et des logiciels dédiés : Atal, bureautique et infogéo ;
- Connaissance des règles d'usage des équipements de protection individuelle et des gestes et postures de travail ;
- Connaissance des méthodes et techniques d'accueil, d'écoute, de communication, de négociation, de médiation et de gestion de conflits.

Pour lesquelles des notions sont attendues :

- Connaissance des services de la collectivité, de son organisation, de ses compétences et de son environnement professionnel ;
- Connaissance des modes de gestion, des règles et des procédures applicables dans les domaines budgétaire, ressources humaines, commande publique et juridique ;
- Connaissance des méthodes et techniques de conduite d'opération ou de chantier ;

- Connaissance de la démarche engagée par la collectivité en matière de développement durable.

Savoirs pratiques techniques (savoir-faire) :

A maîtriser pour intervenir en autonomie :

- Savoir estimer, quantifier et planifier les travaux dans son domaine d'intervention ;
- Savoir écouter, former, conseiller et évaluer les agents placés sous sa responsabilité ;
- Savoir organiser et adapter son intervention ou le travail des équipes suivant les contraintes climatiques, environnementales, techniques et matérielles ;
- Savoir coordonner et travailler avec les parties prenantes de l'opération ;
- Savoir anticiper, comprendre et réguler les situations de conflits, de stress ou de tension ;
- Savoir suivre et vérifier l'exécution des études et de travaux ;
- Savoir participer à la planification des plans de gestion ;
- Savoir gérer les priorités et respecter les délais et les procédures de travail ;
- Savoir identifier et gérer les situations d'urgence ;
- Savoir rendre compte par écrit ou oralement de l'activité à sa hiérarchie / aux différents interlocuteurs et savoir également alerter en cas de dysfonctionnement.

Pour lesquelles des notions sont attendues :

- Savoir contrôler et optimiser la consommation des fluides ;
- Savoir lire, comprendre et interpréter un plan, un schéma, une fiche ou une représentation technique, ... ;
- Savoir rédiger les pièces techniques et administratives des marchés en lien avec son champ d'intervention ;
- Savoir accompagner les changements induits par une nouvelle organisation ;
- Savoir préparer, organiser, conduire et animer une réunion.

Aptitudes et qualités à mobiliser en situation de travail (savoir-être) :

- Être rigoureux ;
- Être respectueux de l'organisation, de la hiérarchie et du public ;
- Savoir se rendre disponible ;
- Faire preuve de discrétion à l'égard des informations recueillies et de retenue ;
- Faire preuve de partage et de communication ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Faire preuve de capacité d'autonomie.

4) Habilitations, permis et certifications :

- Permis de conduire B (véhicules légers) obligatoire
- AIPR Encadrement de chantiers de travaux

Renseignements auprès de Monsieur Fabrice CAUCHI,
Chef du service des espaces verts (☎ 05.59.46.63.77)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, dernier arrêté de situation administrative) à adresser par voie postale à :

Monsieur le Maire de Bayonne
Hôtel de Ville - 1, avenue Maréchal Leclerc
BP 60004 - 64109 Bayonne Cedex.

Avant le mercredi 12 août 2020

**La Ville de Bayonne recrute par voie statutaire
(mutation, détachement ou liste d'aptitude)**

au sein de la Direction du cadre de vie au service des espaces verts

Un·e responsable du pôle espaces verts urbains

(Cadres d'emplois des techniciens et agents de maîtrise territoriaux)

1) Mission générale du poste :

En qualité de responsable, il/elle assure la coordination entre les équipes rive gauche, rive droite et centre-ville, chargées de l'entretien des espaces verts urbains. A ce titre, il/elle assure l'encadrement de trois chefs d'équipe et le suivi de travaux externalisés.

2) Activités principales du poste :

- Animer, piloter et évaluer l'(les) équipe(s) placée(s) sous sa responsabilité : pilotage et coordination de 25 agents répartis en 3 équipes avec l'encadrement des 3 chefs d'équipes ;
- Planifier, coordonner et vérifier la réalisation des chantiers et des travaux effectués en régie ou par les entreprises ;
- Réaliser la surveillance et la coordination des travaux ;
- Renseigner et conseiller les agents, les services internes et les usagers dans leurs démarches ;
- Garantir la sécurité des collègues sur le chantier et veiller à la bonne utilisation de l'outillage dans l'exercice de leur intervention : veille constante avec les chefs d'équipes ;
- Réaliser la commande des fournitures, des produits et du matériel (location) ;
- Rendre compte de l'activité à son supérieur hiérarchique ;
- Participer à la mise en place d'un système d'échange et assurer la communication et le partage d'informations entre et au sein des services ou des pôles : participation aux réunions de service, partage d'information entre chefs de pôles, chefs d'équipes, bureau d'études et chef de service.

Activités secondaires du poste :

- Assurer l'entretien et/ou la réfection (débroussailler, tondre, arroser, traiter...) des espaces verts au moyen d'outils et d'engins adaptés : ou des espaces verts publics, espaces naturels, massifs fleuris, terrains de sports engazonnés, surfaces sportives non engazonnées et leurs abords ;

- Assurer et/ou participer à la conception, la réalisation, au suivi et l'évaluation des projets, des études, des programmes d'action ou des contenus de médiation en lien avec son champ d'intervention : participation aux projets du bureau d'études dans le cadre de la future maintenance ;
- Assurer et/ou participer à la gestion budgétaire du service (élaboration, saisie, suivi et exécution du budget) : participation en transmettant les besoins du pôle au chef de service ;
- Assurer la réception des travaux et des chantiers réalisés par les entreprises extérieures : participation à la réception des travaux conduits par le bureau d'études ;
- Planifier l'organisation et la distribution du travail de l'équipe en fonction des urgences, des compétences de chacun et des effectifs : en cas d'absence du chef d'équipe.

3) Compétences requises :

Connaissances théoriques, générales, procédurales ou spécialisées (savoirs) :

A maîtriser pour intervenir en autonomie :

- Connaissance des méthodes, principes et outils de management : outils de management, connaissances des principes et techniques d'organisation du travail d'une équipe organisation ;
- Connaissance des procédures et de la réglementation relatives à son ou ses domaines d'activité : DT/DICT, connaissance des règles de sécurisation des zones de chantier et des modalités d'intervention ;
- Connaissance des techniques et des pratiques professionnelles liées à son domaine d'activité : assez bonnes connaissances générales des métiers de l'espace vert urbain (élagage, taille d'arbustes, gestion des pelouses, plantations...) ;
- Connaissance des conditions d'utilisation et de fonctionnement des matériels et équipements en lien avec son champ d'intervention ;
- Connaissance des outils de bureautique, de communication et des logiciels dédiés : Atal, bureautique et infogéo ;
- Connaissance des règles d'usage des équipements de protection individuelle et des gestes et postures de travail ;
- Connaissance des méthodes et techniques d'accueil, d'écoute, de communication, de négociation, de médiation et de gestion de conflits.

Pour lesquelles des notions sont attendues :

- Connaissance des services de la collectivité, de son organisation, de ses compétences et de son environnement professionnel ;
- Connaissance des modes de gestion, des règles et des procédures applicables dans les domaines budgétaire, ressources humaines, commande publique et juridique ;
- Connaissance des méthodes et techniques de conduite d'opération ou de chantier ;

- Connaissance de la démarche engagée par la collectivité en matière de développement durable.

Savoirs pratiques techniques (savoir-faire) :

A maîtriser pour intervenir en autonomie :

- Savoir estimer, quantifier et planifier les travaux dans son domaine d'intervention ;
- Savoir écouter, former, conseiller et évaluer les agents placés sous sa responsabilité ;
- Savoir organiser et adapter son intervention ou le travail des équipes suivant les contraintes climatiques, environnementales, techniques et matérielles ;
- Savoir coordonner et travailler avec les parties prenantes de l'opération ;
- Savoir anticiper, comprendre et réguler les situations de conflits, de stress ou de tension ;
- Savoir suivre et vérifier l'exécution des études et de travaux ;
- Savoir participer à la planification des plans de gestion ;
- Savoir gérer les priorités et respecter les délais et les procédures de travail ;
- Savoir identifier et gérer les situations d'urgence ;
- Savoir rendre compte par écrit ou oralement de l'activité à sa hiérarchie / aux différents interlocuteurs et savoir également alerter en cas de dysfonctionnement.

Pour lesquelles des notions sont attendues :

- Savoir contrôler et optimiser la consommation des fluides ;
- Savoir lire, comprendre et interpréter un plan, un schéma, une fiche ou une représentation technique, ... ;
- Savoir rédiger les pièces techniques et administratives des marchés en lien avec son champ d'intervention ;
- Savoir accompagner les changements induits par une nouvelle organisation ;
- Savoir préparer, organiser, conduire et animer une réunion.

Aptitudes et qualités à mobiliser en situation de travail (savoir-être) :

- Être rigoureux ;
- Être respectueux de l'organisation, de la hiérarchie et du public ;
- Savoir se rendre disponible ;
- Faire preuve de discrétion à l'égard des informations recueillies et de retenue ;
- Faire preuve de partage et de communication ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Faire preuve de capacité d'autonomie.

4) Habilitations, permis et certifications :

- Permis de conduire B (véhicules légers) obligatoire
- AIPR Encadrement de chantiers de travaux

Renseignements auprès de Monsieur Fabrice CAUCHI,
Chef du service des espaces verts (☎ 05.59.46.63.77)

Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, dernier arrêté de situation administrative) à adresser par voie postale à :

Monsieur le Maire de Bayonne
Hôtel de Ville - 1, avenue Maréchal Leclerc
BP 60004 - 64109 Bayonne Cedex.

Avant le mercredi 12 août 2020